



Cercle des formateurs

Charte du formateur **EBIOS Risk Manager**

Date : 31/10/2019

Statut : Approuvée

Classification : Public

Nombre de pages : 4

Responsable des travaux : Jérôme THEMEE

Validation : Cercle des formateurs

Approbation : Conseil d'administration

Licence : 

La présente « **Charte du formateur EBIOS Risk Manager** », ci après dénommée « **Charte** », est un engagement, et avant tout un code de déontologie et de bonne conduite. Elle fédère les membres du Cercle des formateurs du Club EBIOS et les formateurs indépendants sur EBIOS *Risk Manager* autour de valeurs et d'objectifs communs et explicitement exposés.

Les « **Formateurs indépendants** » désignent les formateurs professionnels à la méthode *EBIOS Risk Manager* non membres du Cercle des formateurs, et qui ont adhéré à la Charte.

Le « **Cercle des formateurs** » est un groupe de travail du Club EBIOS. Il réunit des formateurs, membres du Club EBIOS, qui sont formateurs au moins sur la méthode *EBIOS Risk Manager*, et qui ont adhéré à la Charte. Il a pour but de partager des expériences d'enseignements et de mise en commun de meilleures pratiques dans cette activité, dans un esprit de mutualisation des ressources et d'amélioration continue de la pratique d'EBIOS et des outils associés.

Dans la suite du document, le terme « **Formateur** » désignera indifféremment un membre du Cercle des formateurs ou un formateur indépendant.

L'intérêt est de regrouper autour de la Charte partageant une compréhension, des éléments de langage et des outils, pour créer un marché autorégulé des formations à la méthode, et pour faire évoluer les formations relatives à cette méthode de manière collaborative.

Le « **Responsable du Cercle des formateurs** », désigné par le Conseil d'administration du Club EBIOS, doit :

- conserver les Chartes envoyées par les formateurs ;
- s'assurer de la publication de la liste à jour des signataires de la Charte, sous les catégories « Membres du Cercle des formateurs » et « Formateurs indépendants » ;
- animer les réunions du Cercle des formateurs ;
- mettre à disposition des formateurs signataires de la Charte le Kit de formation et un modèle d'évaluation des formations par les apprenants ;
- organiser un point annuel avec l'ANSSI pour proposer des améliorations du Kit de formation ;
- traiter les manquements et réclamations concernant les engagements contenus dans la Charte.

Le « **Kit de formation** » se compose des éléments suivants :

- le livret du formateur (séquençement de la formation, objectifs, etc.) ;
- la présentation du formateur (diaporama complet avec les corrections des exercices) ;
- le livret de l'apprenant (diapositives extraites de la présentation du formateur sans les corrections, énoncés des exercices et espaces pour faire les exercices).

Il sert de base commune à la création du matériel de formation de chaque formateur. Pour que la communauté vive et progresse, le Cercle des formateurs permet en particulier d'avoir accès à la dernière version du Kit de formation et de contribuer à son évolution.

En complément, l'ANSSI met à disposition des formateurs les guides de la méthode sur son site internet : <https://www.ssi.gouv.fr/guide/la-methode-ebios-risk-manager-le-guide/>

Le Formateur s'engage à :

- être un formateur ayant l'aptitude de transmettre ses connaissances et son expertise à un groupe d'apprenants avec les méthodes pédagogiques adaptées aux formations d'adultes. La formation devra donc être un processus proposant des pratiques et des expériences directes afin de motiver l'apprentissage ;
- être compétent sur la méthode *EBIOS Risk Manager*, c'est-à-dire la connaître et l'avoir pratiquée ;
- s'assurer du remplissage et de la conservation sous forme électronique (scan au format .pdf) de l'évaluation des apprenants fournie par le Cercle des formateurs ;
- informer les personnes qu'il connaît ou rencontre et qui réalisent des formations *EBIOS Risk Manager* de l'existence de la Charte. Le formateur membre du Cercle des formateurs devra également faire la promotion dudit Cercle, notamment pour lui proposer d'en faire partie ;

- faire parvenir au Responsable du Cercle des formateurs, à la fin de chaque année civile via l'adresse email cercledesformateurs@club-ebios.org, un bilan des formations EBIOS *Risk Manager* réalisées sur la période écoulée, comprenant *a minima* :
 - o la liste des formations EBIOS *Risk Manager* réalisées, avec pour chacune d'entre-elles sa durée, le nombre d'apprenants, une synthèse qualitative et quantitative des évaluations des apprenants ;
 - o ses retours d'expériences (positifs et négatifs) suite aux formations ;
- en cas modification du Kit de formation (ex : pour créer son propre matériel de formation) :
 - o fournir au Cercle des formateurs les documents modifiés afin de partager les connaissances ;
 - o ne pas utiliser le formalisme Club EBIOS (logo, identité graphique, etc.) pour les changements non validés par le Club EBIOS.
- respecter les termes de la licence applicable au Kit de formation.

Par déontologie, le formateur s'engage également à suivre les principes d'éthique professionnels suivants :

- respecter la personne humaine, faire preuve d'indépendance de jugement et d'action, d'honnêteté, de neutralité, et de respect de la confidentialité professionnelle ;
- fournir des renseignements exacts sur sa formation, ses compétences professionnelles ;
- respecter les autres formateurs signataires de la Charte en faisant preuve de réserve, courtoisie et amabilité quant à leurs formations (ex : il n'est pas admis d'émettre des critiques ouvertes à l'encontre d'un autre signataire de la Charte) ;
- prévenir le Responsable du Cercle des formateurs en cas de désaccord sur un point relatif à EBIOS *Risk Manager* avec un autre formateur signataire, avant toute autre action ;
- ne pas se prononcer sur les réseaux sociaux contre le Cercle des formateurs ou les formateurs signataires de la Charte ;
- rester neutre vis-à-vis des jeux d'influence chez ses clients et n'exprimer aucun jugement ou critique sur ceux-ci auprès des participants aux sessions de formation ;
- respecter la confidentialité des informations concernant le client ;
- respecter la culture de l'organisation cliente ;
- contribuer par son comportement et la qualité de ses actions à renforcer l'image de la profession, de la communauté des formateurs EBIOS *Risk Manager*, ainsi que du Club EBIOS ;
- respecter ses confrères (se garder de tout propos désobligeant envers un confrère auprès des clients et ne pas prendre sciemment la place d'un confrère auprès d'un client) ;
- en cas de litige entre confrères ou avec un client, rechercher d'abord une solution amiable, en avertir immédiatement le Responsable du Cercle des formateurs afin de veiller à ne pas créer une situation conflictuelle gênante ;
- assurer soi-même la préparation de son intervention.

Enfin, le formateur signataire de la Charte s'engage à fournir les éléments demandés par le Responsable du Cercle des formateurs sous deux semaines en cas de constat d'un manquement ou de réclamation concernant l'un des engagements figurant dans la Charte.

Engagement personnel du formateur EBIOS Risk Manager :

Je, soussigné [Prénom] [NOM],
déclare avoir pris connaissance des dispositions de la présente Charte du formateur EBIOS Risk
Manager, et m'engage à les respecter en tant que :

- formateur indépendant ;
 membre du Cercle des formateurs.

Dans le cas contraire, mon référencement en tant que Formateur indépendant, ou ma participation au Cercle des formateurs, pourra être suspendu, ce qui impliquerait la radiation de la liste des formateurs signataires de la Charte.

Je consens à ce que mon nom, mon prénom et les informations suivantes soient intégrées à la liste des formateurs signataires de la Charte et publiées sur le site web du Club EBIOS :

- mon adresse électronique : [adresse électronique], et/ou
 l'adresse de la page où la formation est proposée : [adresse de la page web de la formation]
.....

J'ai pris acte que :

- mes données sont collectées et traitées à des fins de suivi des formateurs signataires de la Charte et du Cercle des formateurs (gestion de la liste, accès à la partie afférente du Forum, et autres échanges au sein du Cercle des formateurs), et y consens ;
- je peux exercer mes droits d'accès, de modification et de suppression, dans les limites posées par la loi, via le [formulaire de contact](#) (voir les [mentions légales](#)) ;
- leur suppression impliquerait de ne plus faire partie des formateurs référencés et du Cercle des formateurs ;
- je peux m'adresser au Responsable du Cercle des formateurs pour toute question sur le traitement de mes données (cercledesformateurs@club-ebios.org).

À [VILLE]..... ,

le [jj/mm/aaaa]

Signature :